» Pensez donc! prêter des plantes qui, étant municipales, doivent être présentement collectivistes, à une cérémonie «éléricale»! Quel scandale! M. Delory et ses adjoints y ont mis bon ordre, et le Lycée a dû se passer des plantes municipales.

» Et voilà sans doute la société civile sauvée du danger clérical.

» Vraiment, on a peine à concevoir pareille étroitesse d'esprit et de jugement! »

**Un vol à Lille. — La coupable arrêtée à Koekelberg-lez-Bruxelles.** — La police de sûreté de Lille avait signalé, il y a quelques jours, un vol commis dans la maison de logement tenue rue du Bourdeau par M. Raoul, au préjudice d'un Belge, M. de La Hulpe.

Ce dernier avait été dépouillé de tous ses vêtements et, par-dessus le marché, de son portefeuille contenant 300 francs.

Précisément à cette date, — c'était le 1er juin, — la servante de M. Raoul, nommée S..., âgée de 20 ans, s'éclipsa sans prévenir personne. On sut quelque avant des parents à Koekelberg, près de Bruxelles, et naturellement les recherches furent dirigées dans ce sens.

Mercredi matin, l'officier de police Semal a arrêté la jeune S..., qui a avoué le vol des vêtements, mais non celui des 300 francs. A l'égard du premier, elle ne pouvait nier, d'ailleurs, car les effets de M. de la Hulpe ont été retrouvés dans la chambre de la voleuse. Mais les 300 francs avaient déjà trouvé un autre emploi.

**Syndicat régional de la défense des intérêts de la meunerie.** — Un groupe de meuniers du Nord et du Pas-de-Calais, désirant arriver le plus promptement possible à la constitution d'un syndicat régional pour la défense des intérêts de la meunerie en général, avaient organisé une réunion qui a eu lieu mercredi, à onze heures et demie du matin, au Café de la Bourse, Grand'Place.

Cette réunion avait pour but de créer un règlement, de nommer une commission, et de discuter diverses questions intéressant fortement la meunerie.

Des pourparlers ont été échangés au sujet des bases d'un syndicat, mais aucune décision n'a été prise. Une nouvelle réunion aura lieu, mercredi 29 juin, à deux heures et demie de l'après-midi, dans le même local.

**Les fêtes de Desrousseaux à Lille.** — Le produit de la quête faite pendant le cortège s'élève à 4500 francs; le théâtre a donné son produit maximum, 3.485 francs.

## MARCHÉ AU BLÉ DE LILLE DU 8 JUIN

COURS COMMERCIAL

Les blés, depuis huit jours, ont baissé sensiblement: on les offre de 21 à 22 fr. les 80 kilos, sans affaires.

Les farines en boulangerie sont aussi à la dérive. On demande 36 50 à 37 fr., suivant mérite. Vente nulle.

## BOURSE LINIÈRE DE LILLE DU 8 JUIN

Lins de Russie. — Affaires presque nulles. Prix faibles.

Etoupes de peignage. — Petit courant d'affaires. Prix sans variations sensibles.

Fils. — Affaires très calmes. Prix sans changement.

Fils de jute. — Il y a toujours un bon courant d'affaires à prix fermes.

Toiles. — Le calme des affaires continue.

## Le nouveau réseau téléphonique

### LILLE-PARIS

Nous avons parlé il y a quelques mois de ce nouveau réseau téléphonique et publié quelques renseignements intéressants sur son établissement. Nous avons dit que les travaux, alors en cours, étaient très activement poussés.

Ils sont aujourd'hui terminés. Le second fil téléphonique reliant Lille et Paris est définitivement installé, sa mise en service a eu lieu ces jours derniers.

Mais — il y a un mais — l'Administration des Postes, en utilisant le nouveau réseau, a supprimé l'ancien!

Que les intéressés se rassurent; cette suppression n'est pas radicale; on procède simplement à quelques réparations nécessitées par les longs états de service de ce fil.

Ces travaux seront très vite terminés et les deux lignes téléphoniques seront mises à la disposition de nos commerçants, de nos industriels, de tous ceux enfin qui depuis si longtemps réclament cette amélioration du service.

## Concerts & Spectacles

**Roubaix.** — Le concert organisé pour le tirage de la tombola au profit des élèves pauvres de l'école de M. Aristide Faidherbe, qui devait avoir lieu le 12 juin avec le bienveillant concours de la Philharmonique du Jean-Ghislain est remis au dimanche 19 courant.

**Tourcoing.** — *Concert public.* — L'« Harmonie Tourquenoise et les orphéonistes « Crick-Sicks » exécuteront sur la Grande-Place, le jeudi 9 juin, à 8 h. 1/2 du soir, les morceaux suivants:

L'Harmonie Tourquenoise: 1. Le Réveil d'un Jour de Fête, fantaisie, L. Cauvez; 2. Grand air varié de concours, L. Montagne.

Les orphéonistes Crick-Sicks: 3. Les Proscrits, Gavart; 4. Patrie, Laurent de Rillé.

L'Harmonie Tourquennoise: 5. Le Voyage en Chine, arrangé par Baudonck, Bazin; 6. Merle et Finson, polka pour 2 pistons solistes, MM. G. Houry et C. Bernard, XXX.

## CORRESPONDANCE

*Les articles insérés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.*

**L'état de la rue Hoste, à Wattrelos**

Wattrelos, le 7 juin 1898.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

A une centaine de mètres au-delà du pont du Laboureur, à gauche, l'on vient de construire quelques habitations dans une rue qui, en attendant sa dénomination officielle, est connue sous le nom de rue Hoste. Les premières bâtisses, élevées du côté gauche de cette rue, doivent dater d'une huitaine d'années et, malgré cela, la rue n'est pas encore empierrée. Des véhicules lourdement chargés y passent plusieurs fois par jour, et y tracent de multiples sillons et des ornières profondes.

Les eaux pluviales n'y trouvant pas de voie d'écoulement y restent stagnantes en y formant des espèces de cloaques qui charment singulièrement la vue et qui, par les fortes chaleurs, pourraient produire des émanations préjudiciables à la santé publique.

Nous avons remarqué aussi des détritus de légumes jetés dans le chemin: la charrette à ordures ne passe-t-elle pas par là?

Nous ne savons à qui appartient l'obligation d'empierrer ledit chemin; en tout cas, nous signalons à qui de droit cette situation anormale, en vous priant, Monsieur le Directeur, de bien vouloir la rendre publique par la voie de votre journal.

Salutations respectueuses. *Un observateur.*

Roubaix, le 8 juin 1898.

Monsieur le Directeur, du *Journal de Roubaix*,

En réponse à la lettre parue dans votre estimable journal, à la date du mercredi 8 juin, sous la signature du nommé Thorémans Richard, je me puis que me reporter au récit du *Journal de Roubaix* du lundi 6 juin, qui est en tous points conforme à mes déclarations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

ELIE LEMAIRE, 47, rue Jouffroy.

## PETITE CORRESPONDANCE

*N. 5042.* — Il faut obtenir le consentement des parents. L'intéressée peut se marier à 21 ans, après soumission d'un mois. Voyez un notaire.

*E. H. G. Tourcoing.* — Il faut, au préalable, obtenir le consentement du colonel du régiment dans lequel le jeune homme désire servir.

*Un futur réserviste.* — Adressez-vous au bureau militaire, à Lille.

*A. X. D.* — Grande-Place, 2, Lille.

*F. Corroy.* — Oui.

## TRIBUNAUX

**Tribunal correctionnel de Lille.** — *Audience du mercredi 8 juin 1898.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — LES EXPLOITS D'UN COLLECTIVISTE. — Jules Omez, 31 ans, casseur à Tourcoing, comparaît sous l'inculpation de rébellion, outrages et ivresse.

Dimanche dernier, le garde-champêtre de Roncq, M. Poret était requis par M. Decottignies, le directeur de l'usine à gaz, qui venait d'être accosté par deux individus, dont l'un l'avait grossièrement insulté, lui crachant à la figure: il chantait la *Carmagnole* et criait: « Je suis un libertaire! Vive la société! »

Le garde se mit à la recherche de cet individu, qui n'était autre que Jules Omez; il le trouva à l'estaminet de la « Couronne » en train de cuver son vin; furieux d'être ainsi réveillé, l'ivrogne injuria le garde qui l'emmenait au dépôt, et il alla même jusqu'à le frapper. « Je me f... de toi, lui disait-il, je te retrouverai plus tard. »

Jules Omez est condamné à quinze jours de prison et 5 francs d'amende.

UN BRUTAL. — Etant en état d'ivresse, samedi dernier, Félicien Douchet, 32 ans, ébéniste à Croix, rue du Crétinet, rentra chez lui et demanda à son amie, Zoé Craye, femme Michels, de lui donner deux francs; celle-ci, qui n'avait que onze sous, lui offrit cinquante centimes; il voulut alors la frapper, mais elle courut se réfugier chez sa voisine, Elodie Delobel.

Comme il y a longtemps que cet individu la bat, elle résolut de le quitter; lorsqu'elle revint chercher ses effets, il se jeta sur elle, lui porta de violents coups de pied dans les reins, et la jeta contre la porte.

Le garde Marcel Roge, que l'on avait été chercher, fut mal accueilli par l'ivrogne qui lui déclara: « Vous n'avez rien à faire chez moi. » Il se débattit violemment, mordant le garde au pouce et lui déchirant ses vêtements.

Le lendemain matin, comme le garde venait le faire sortir du violon pour le remettre aux gendarmes, il lui dit: « Tu as de la chance que j'étais ivre, sans cela c'eût été pour moi ou pour toi..., mais ça ne sera pas perdu. »

Un mois de prison à Félicien Douchet.

AFFAIRES DIVERSES. — Charles Desvos, 38 ans, débourreur à Tourcoing, expulsion, 10 mois. — J.-B. Hellebyck, 56 ans, journalier, expulsion, 1 mois. — Joseph Ropital, 56 ans, tourneur, mendicité et vagabondage, 10 jours. — Désiré Derumez, 53 ans, journalier, mendicité, 6 jours. — Théodore Coudron, 18 ans, ouvrier agricole à Oordegheem (Belgique), fraude à Wattrelos, le 4 juin, 3 jours et 500 francs d'amende. — Trois jours et 500 fr. également pour fraude à Charles Vermeulen, 16 ans 1/2, bâcleur, à Roubaix, rue de la Makellerie, maison Delalle, arrêté le 3 juin au Tourquet.

**Tribunal civil de Lille.** — *Audience des cris du mercredi 8 juin.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — A l'audience de midi tenue par la 2e chambre du tribunal civil de Lille, il a été procédé aux adjudications suivantes:

I. — ROUBAIX, quartier de Maufait, 455 mètres carrés de terrains, sis front à la route départementale de Roubaix à Tournai et Saint-Amand, mise à prix 500 francs: M. Bulteau est déclaré adjudicataire pour le prix de 2 900 francs.

II. Trois maisons sises à Croix, rue Mirabeau, et portant les numéros 29, 31 et 33, ont été mises en vente, d'abord séparément, puis en réunion.

1er Lot. — N° 29, une maison construite en briques et couverte avec des pannes, comprenant trois pièces au rez-de-chaussée, un étage, mansarde et grenier, louée 17 fr. par mois à M. Devillers, contre maître; mise à prix, 1,000 fr. Me Bulteau l'obtient provisoirement pour 1,100 francs.

2e lot. — n° 31, une maison en construction et non encore terminée, comprenant une place au rez-de-chaussée, une à l'étage, une cuisine; elle est occupée par Mlle Wenslen, partie saisie, et M. Aug. Lecomte, propriétaire à Croix. Mise à prix, 1,000 fr.; à Me Bulteau provisoirement pour 1,100 fr.

3e Lot. — N° 33, une maison, comprenant trois pièces au rez-de-chaussée, trois chambres à l'étage, mansarde, grenier et cave, occupée par M. Hautecœur, instituteur, au loyer mensuel de 22 fr. Mise-à-prix, 1.000 fr.; à Me Destiavières, provisoirement pour 1.000 fr.

Les trois maisons ont ensuite été offertes en réunion, sur la mise à prix de 6.200 fr.; c'est en définitive Me Godron qui les achète pour 8.250 fr.

III. — MONS-EN-BAROEUL. — 1er Lot: Une maison à usage de journalier, sise contour de la Chapelle, cour Lecomte, occupée par M. Louis Lecomte, et susceptible d'un revenu annuel de 120 fr.; mise à prix 50 fr., à Me Boitel pour 4500 fr.

2e Lot. — Sentier de la Piraterie, à proximité de la rue du Bois, 25 ares environ de terre à labour, occupés par M. Delesalle, cultivateur; mise à prix 50 fr., Me Bulteau est adjudicataire pour 1200 fr.

## L'ŒUVRE DE JAMES TISSOT

Depuis le jour où s'est ouverte à la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing, l'exposition de l'œuvre de James Tissot, de nombreux visiteurs se sont déjà rendus au hall de la rue de l'Alouette.

C'est là une œuvre que tout le monde désirera voir. Nous ne connaissons rien de plus impressionnant que toute cette série de scènes conçues avec la plus haute inspiration et rendues à un talent magistral.

Voici ce que disait de cette œuvre M. Philippe Gille, du *Figaro*:

« Lorsque Renan écrivit la *Vie de Jésus*, son but était de nous montrer en le Christ plus qu'un homme, moins qu'un Dieu. Bien qu'il apportât au service de cette idée l'appoint si considérable de son talent, il ne contenta ni les dévots ni les athées, trouvant les uns qu'on leur accordait trop, les autres qu'on ne leur accordait pas assez. Chrétiens et libres-penseurs, tout en reconnaissant la haute valeur littéraire du livre, en blâmèrent le charme, les élégances, se refusant à admettre comme véritables ces merveilleux paysages, ces délicieuses descriptions du pays qui avait vu naître, vivre et mourir le fils de Marie.

« Les critiques, Scherer en tête, l'accusèrent d'avoir cherché et surtout d'avoir trouvé le « joli », d'avoir écrit un livre d'artiste, une œuvre délicate et tendre là où on ne demandait que la vérité des faits et des lieux. Bref, pour la plupart, l'histoire descriptive de ce petit coin de terre où s'est dressée la croix lumineuse qui éclaire aujourd'hui le monde restait à faire. Ce fut un artiste, un peintre qui entreprit cette tâche au premier abord irréalisable, de nous montrer, sans y ajouter, ni retrancher de leur poésie grandiose, des faits qui se sont passés il y a dix-neuf cents ans.

» Comme il convient à un pèlerin désireux de pousser à bout son pèlerinage et qui veut que rien ne puisse l'arrêter dans sa marche, M. James Tissot a bien emporté avec lui tout ce que la prévoyance lui commandait, non seulement des armes, son talent, ses pinceaux et ses couleurs, mais encore un bagage plus précieux et que peuvent, hélas! se procurer tous les voyageurs de ce monde, il a emporté la foi. Pour peindre la vie du Christ, il a voulu être purifié au sens de l'Eglise, et n'arriver sur la Terre Sainte que comme un néophyte. Ses devoirs religieux accomplis, il est parti il y a dix ans, et revient aujourd'hui ayant terminé son œuvre qui ne se compose pas moins de trois cent soixante-cinq tableaux dont les originaux ont été admirés au salon du Champ-de-Mars, et qui vont former un volume sans précédent, auquel aura pour titre la: « *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

» On est toujours un peu étonné, dans la vie mondaine parisienne, de voir s'en détacher ceux qui y ont joué un rôle, et l'on a pris l'habitude de douter un peu de la sincérité des convictions qui se révèlent sur le tard. Sans chercher à entrer ici plus qu'il ne convendrait dans ce coin de la conscience où nul n'a le droit d'investigation, j'ai voulu, en me rappelant le mondain élégant et charmant que j'ai jadis connu, trouver dans le passé les germes de ces croyances, qui, entrées dans le cœur de l'artiste, s'y étaient développées et avaient si considérablement accru la puissance de son talent.

» En cherchant bien, je me suis souvenu d'avoir consulté maintes fois en Tissot la préoccupation de l'au-delà; elle ne le quittait guère et se manifesta de diverses façons. Très curieux de spiritisme, il fut lui dès sa jeunesse avec tous nos mages, tous nos grands mystagogues; les évocations du spiritisme, des fervents des sciences occultes, de tout ce qui touche au mystère de la mort, à l'hyperesthésie, hantaient sans cesse son cerveau, et lui prenait une bonne partie du temps qui n'était pas consacré à son art. Cette attraction vers l'inconnu fut doublée pour lui, en Angleterre, par de très étonnantes expériences auxquelles il assista.

» Mais, chose curieuse, il ne voulut jamais considérer comme des miracles des apparitions surnaturelles; les phénomènes qui se produisirent devant lui, ne pouvant les admettre que comme des choses naturelles, des condensations de matières faites sous certaines influences. Pour lui, les miracles eux-mêmes pouvaient s'expliquer par les seules lois de la nature, sans qu'il fût besoin d'autre chose que d'assez de science pour les analyser.

» Pour ce chrétien philosophe, le vague, si à la mode aujourd'hui en toutes choses, peinture, musique, littérature, est surtout redoutable quand il s'agit des mystères; c'est surtout là que la précision est indispensable; dites d'un miracle que vous ne le comprenez pas, que vous n'en savez pas assez pour vous l'expliquer, mais gardez-vous bien de le nier, vous mieriez une chose naturelle. Etudiez bien ceux dont le récit est parvenu jusqu'à vous, et en les examinant bien, vous verrez que c'est plutôt à vous, postérité, munie des lumières de la science, que celui qui les faisait s'adressait qu'à ceux qui l'entouraient et qui ne pouvaient en comprendre que l'apparence.

» Si j'ai insisté sur cette partie un peu abstraite des théories du peintre de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, c'est que j'ai tenu à bien faire connaître dans quel « état d'âme » se trouvait M. James Tissot quand il a entrepris l'œuvre colossale que pourront bientôt admirer ceux qui n'en connaissent pas les morceaux originaux. Avec les sentiments que nous avons indiqués, on pourrait croire que le peintre tout empreint de mysticisme religieux, de foi catholique, ne nous a rapporté de ses dix années de voyage que des élans de poésie chrétienne, des inspirations nées dans son cerveau à la vue de tel ou tel lieu témoin d'une scène de la vie de Jésus-Christ. C'est presque le contraire qui en est arrivé.

» Par un raffinement de conscience d'artiste, il n'a pas voulu que sa ferveur de chrétien pût faire douter un instant, sinon de la sincérité, du moins de l'exactitude de ses documents. Il a fait, pour ainsi dire, table rase de ses croyances les plus chères, pour ne demander qu'à ses yeux et à sa main le soin de voir et de nous transmettre, non ses impressions, mais les objets qu'il avait devant lui. Il a voulu, ne se faisant que copiste, mais copiste de toute fidélité, nous montrer, par exemple, le calvaire, non pas avec la poésie des Mantegna, Angelico, Antonello, Véronèse, mais avec sa poésie propre, reproduisant *en même temps* que la *forme générale*, le moindre objet, un rocher moussu, une ronce desséchée.

» C'est à cette grande conscience qu'est due justement l'émotion devant ces merveilleux et nombreux aspects de la Judée, émotion qui ne vient que de vous même, tant l'artiste a pris soin de dissimuler ou, plutôt, de subordonner la sienne, en voulant fournir que des éléments, des matériaux à la vôtre. Mais que de soins, que de recherches, que de patients travaux pour arriver à un pareil résultat! Car c'est non seulement les lieux saints que nous doit montrer l'artiste, c'est la vie de Jésus elle-même, c'est Bethleem, c'est Jérusalem, ce sont les chemins, les vallées, les montagnes, les bords des lacs qu'il faut qu'il fasse revivre, qu'il peuple de ces foules troublées, suivant le Christ partout où il pouvait faire entendre sa parole.

» Ici, nécessité d'étudier les costumes, les usages, les métiers, toutes choses qui n'ont guère été modifiées depuis près de vingt siècles, mais qu'ils faut reconstituer d'après la nature et les textes. De là l'accent de vérité qui ressort de toutes les scènes reproduites.

» Comme le dit M. Tissot: « Toute œuvre, quelle » qu'elle soit, a son idéal; le mien a été la vérité dans la » vie et la mort du Christ... Le monde chrétien a depuis » longtemps l'imagination faussée par les fantaisies des » peintres; il y aurait tout un stock d'images à expulser » de son esprit... Toutes les écoles ont travaillé plus ou » moins consciencieusement à égarer sur ce point l'esprit public. Préoccupées uniquement, les unes de la mise en scène, comme les écoles de la Renaissance, les autres du sentiment, comme les écoles mystiques, elles délaissent d'un commun accord le terrain de l'histoire et de l'exactitude topographique. Ne serait-il » pas temps, dans un siècle auquel l'à peu près ne suffit plus, de rendre à la réalité ce qui lui appartient? Le réalisme — ses droits usurpés?... Il n'a fait qu'obéir à cette loi plus que jamais aux Evangiles, les relire cent » fois, et en vérité c'est bien là, sur les lieux mêmes où » se sont déroulées toutes ces sublimes scènes, qu'on » se sent le plus apte à saisir, à en recevoir toutes les » impressions... Je ne prétends pas affirmer que les » événements que je rapporte se sont passés exactement » ainsi; loin de là! Je sais seulement vouloir fournir une » interprétation personnelle basée sur des données sé» rieuses et destinée à éclairer autant que possible l'incertitude et le vague des esprits. »

« Dans cette foulaise inquiétude ont été conçus de magnifiques morceaux comme le « Cortège sur le Mont des Oliviers », le « Chemin de Gethsemani », la « Cène pascale », puis la « Cène », un tableau qui n'a rien emprunté aux chefs-d'œuvres connus et qui nous montre ce dernier repas comme il a dû être matériellement: et pourtant, sans que l'artiste ait cherché à dramatiser cet instant de la vie du Christ, on sent, à côté du calme du Sauveur, comme une agitation générale; il semble qu'un souffle de pressentiment passe sur tous les convives, la trahison ne s'est pas déclarée, mais elle flotte déjà dans l'air.

» Je n'essaierai pas d'analyser une œuvre aussi considérable; je me contenterai de dire qu'elle est impressionnante comme celles qui contiennent en elles la vérité. A ce titre, cette de M. Tissot est irréprochable et son grand mérite sera de nous avoir révélé dans sa juste grandeur le pays où s'est déroulé le divin drame de la Passion. Les silhouettes des montagnes qu'il nous montre, les chemins où il nous conduit, les lacs, le pont du Cédron qu'il met devant nos yeux, ont rempli aussi les yeux du Christ; ces cailloux tranchants qui roulent sur la voie douloureuse ont fait trébucher ses pas, et ces fleurettes et ces ronces qu'il nous peint, sont nées de la semence des fleurs qu'il a vues, des ronces qui ont déchiré ces pieds.

» Dès que l'œuvre de James Tissot est parue, de grands diseurs de l'étranger conçurent l'idée d'en former un Nouveau Testament sans précédent. Heureusement pour la librairie française, cette grande œuvre chrétienne et artistique avait immédiatement attiré l'attention de l'une de nos plus grandes maisons d'édition, de la librairie Mame, qui s'assura pour toujours et dans le monde entier le droit de reproduction de trois cent soixante-cinq compositions et d'environ cent quarante études qui les complètent.

» Sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, M. James Tissot accepta de traduire lui-même les Evangiles, qu'il voulut accompagner de notes prises au courant de son long pèlerinage et qui sont d'un haut intérêt à tous les points de vue. Désireux de ne rien laisser d'inexplique dans son œuvre, il a vérifié tous les textes d'après la nature; par des renseignements positifs, par induction aussi, il est arrivé pour ainsi dire à reconstituer la société juive au temps du Christ, et ses observations au point de vue des mœurs et de ses coutumes ne sont pas moins intéressantes que son œuvre d'artiste.

» Restait la question de reproduction de cette suite de tableaux qui devaient former l'incomparable illustration de *La vie de Jésus-Christ*, car il ne pouvait s'agir de reproduire seulement par la gravure des tableaux dont la couleur même est, elle aussi, un document puisqu'elle n'est pas, dans le cas actuel, la resultante du caprice, du goût ou de l'inspiration du peintre. On sait les inconvénients des colorations données à la plupart des illustrations, on sait les horribles brillants gommés qui viennent plaquer leurs couleurs sur un dessin qu'elles défigurent pour la plupart du temps. De tels procédés étaient absolument inapplicables pour la reproduction d'une œuvre véritablement artistique. Il fallait que les peintures de M. Tissot fussent transportées avec tous leurs aspects dans le livre, et que son possesseur eût, en regardant ces copies, croire avoir sous les yeux les originaux. Ce problème a été victorieusement résolu et c'est la science qui, venant à l'aide de l'art, a permis de mettre au jour un nouveau procédé de chromolithographie qui, de l'avis même de l'artiste, a atteint la perfection.

» Le public a d'ailleurs pu juger, à l'exposition pour le centenaire de la lithographie, au Champ de Mars, par les spécimens exposés par la maison Lemercier, chargée par MM. Mame de l'exécution de ces belles planches, de la réussite de l'entreprise. Tout ce qu'il nous reste à dire, c'est que cette publication est une de celles qui fera le plus d'honneur à la librairie française de notre époque et constitue un effort hardi propre à ramener dans le public le goût des belles œuvres.

» D'autres que moi détailleront spécialement les obstacles surmontés pour la première fois au point de vue de la difficulté de l'alliance de la typographie et de la lithographie, exposeront les merveilles de ce travail exécuté par des artistes consommés sous l'œil même de M. Tissot, en soulignent aux bibliophiles. Pour moi, je ne puis que conclure en signalant l'apparition d'un des plus beaux livres de notre époque, constatant que c'est à cette fin de siècle, taxée de stérilité et d'impiété, que l'art, la science et l'industrie de notre pays ont réuni leurs efforts pour donner au monde un chef-d'œuvre qui est aussi une œuvre de foi. » PHILIPPE GILLE. »

## CONSEIL MUNICIPAL DE BOUSBECQUE

Le conseil municipal s'est réuni mardi en séance ordinaire de mai, sous la présidence de M. Jean Datte, maire.

Etaient présents: MM. Louis Delannoy, Jubaru, Lefebvre-Hennion, Houset, Delmotte, Delattre, Marescaux, Carette, Rembry, Vandendewelde, Hassebroucq et Dumoulin.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; aucune observation n'étant faite, il est adopté.

M. Louis Delannoy est nommé secrétaire pour la session.

COMPTE DE M. LE MAIRE POUR 1898. — Le conseil approuve le compte de M. le Maire pour 1898, lequel présente un excédent de recettes de 1,092 fr. 90.

COMPTE DE L'HOSPICE. — Le conseil approuve le compte de l'Hospice qui présente un excédent de recettes de 211 francs.

COMPTE DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le Conseil approuve également le compte du Bureau de bienfaisance, qui présente un excédent de 321 francs.

SERVICE VICINAL. — M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil le budget du service vicinal qui présente, en recettes, 11.562 francs, et, en dépenses, 11.562 francs.

Le Conseil, après avoir délibéré, donne son approbation.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1898. — Le Conseil approuve le budget supplémentaire de 1898, dont les recettes, qui s'élèvent à 363 fr. 52, sont égales aux dépenses.

BUDGET PRIMITIF DE 1899. — Le Conseil donne son approbation au compte du budget primitif de 1899.

COMPTE DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE. — Le Conseil approuve le compte de la fabrique de l'église de 1898.

Le Conseil renvoie à la session d'août l'examen de diverses questions, telles que gratification à accorder aux instituteurs de l'école, travaux à effectuer aux sentiers et chemins vicinaux et ruraux, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à sept heures.

## CONSEIL COMMUNAL DE MENIN

Le Conseil communal s'est réuni mardi à 6 heures, sous la présidence de M. Pardoen, bourgmestre.

Etaient présents: MM. Cappelle et Vanvistenke, échevins; Fontenye, Declercq, Pype, Dosfel, Smagghe, Debacker, membres et M. Peters, secrétaire.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

SERVICE DE VÉRIFICATION DES DÉCÈS. — Le Conseil approuve le service de vérification des décès après un échange de vues entre M. le bourgmestre et plusieurs conseillers sur le mode d'exécution de ce service.

TRAVAUX D'HIVERNE. — Le projet d'expropriation de maisons insalubres, et de la création de nouvelles rues afin de dégager la gendarmerie, est adopté définitivement.

VENTE DE TERRAINS. — Le Conseil décide qu'une parcelle de terrain située place Van der Mersch, d'une superficie de 957.92 m., sera vendue publiquement avec obligation de bâtir à bref délai.

FIXATION DE LA SUPERFICIE DES SALLES DE CABARET. — Le conseil fixe à 25 mètres la superficie des salles que devront avoir les nouveaux cabarets ouverts dans la ville.

RÈGLEMENT DE POLICE. — Des changements sont apportés à l'article 16, chapitre VII, titre I et à l'article 15, titre VI du règlement général de police.

Ces articles concernent les pénalités et les corniches des bâtiments.

EGLISE ST-JOSEPH. — BUDGET POUR 1898. — Le Conseil adopte le budget de l'église St-Joseph pour 1898, lequel s'élève en recettes et en dépenses à 5.822 francs.

CRÉAT ON D'UNE PLACE DE VICAIRE A L'EGLISE ST-JOSEPH. — Le Conseil émet un avis favorable à la création d'une place de vicaire à l'église St-Joseph avec traitement à charge de l'Etat.


Maison Spéciale de TROUSSEAUX et LAYETTES

AUX FABRIQUES PARISIENNES

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

NOMBREUSES OCCASIONS

Grand choix d'Articles hautes nouveautés pour ENFANTS, en Robes, Pelisses, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc. Rideaux, Bonneterie

Immense Assortiment de LINGE BRODÉ

ET COUSU A LA MAIN

Dépôt de TOILES des Vosges et LINGE de TABLE garantis à l'usage

CHEMISES D'HOMMES toutes faites et sur mesure

GRAND CHOIX DE MODÈLES NOUVEAUX

EN LINGERIE FINE


ÉCOLES PRIMAIRES. — INSTRUCTION GRATUITE. — Le conseil arrête les listes dressées par les chefs d'écoles et comprenant les noms des nouveaux élèves admis à bénéficier à l'instruction gratuite.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à huit heures.

## CONSEIL COMMUNAL DE COURTRAI

*Séance du 6 juin 1898*

La séance publique s'ouvre à 6 heures sous la présidence de M. le bourgmestre Reynaert. Sont présents: MM. les échevins Tack, Devos et Ghyoot; MM. les conseillers Noif Eugène, Casens François, notaire Vuylsteke, Raymond de Bien, Lecouteure, Vandermeulebrugghe, Kerkhof, Delbarre Auguste, Robyn, Burggraeve, Driesschaert, membres.

On aborde l'ordre du jour, le procès verbal de la dernière séance ayant été lu par M. le secrétaire Brinck et approuvé.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — RÈGLEMENT ORGANIQUE. — Un règlement avait été élaboré par le collège et approuvé par le conseil. M. le Ministre de l'instruction publique avait cru devoir le modifier surtout au point de vue de la nomination des professeurs et de la durée de la présidence. Ces changements n'avaient pas été agréés par le conseil et celui-ci avait présenté à M. le Ministre des observations concluant au maintien du texte primitif. M. le bourgmestre communique au conseil que l'administration communale reçoit avis ministériel de l'adoption des observations présentées. M. le Ministre se rallie donc au reglement approuvé par le conseil et celui-ci l'approuve définitivement.

M. l'échevin Tack. — Il reste encore à adopter maintenant le programme des cours de l'école industrielle.

Quant au materiel il est commandé. L'installation se fera rapidement et les cours s'ouvriront à bref délai.

CIMETIÈRE. — CONCESSION DE TERRAIN. — Mme veuve Rademan-Beyl demande une concession de terrain de trois mètres au cimetière St-Jean pour servir de sépulture aux époux Rademan Beyl. Elle propose de payer 180 fr. à la caisse communale et 60 fr. au Bureau de bienfaisance. Accordé.

CONSTRUCTION DE MAISONS OUVRIÈRES. — Quand le bâtiment va... à Courtrai cela ne chôme guère en ce moment. M. Gustave Vandevyvere demande à bâtir une maison rue des Champs, M. Anckaert demande permission de construire cinq maisons dans la nouvelle rue qui reliera la rue des Récollets à la petite Lys, M. Gustave Vandenbulcke, une maison, rue des Recollets, Mme veuve Callens, une maison rue de Sweveghem.

M. le Bourgmestre. — Dans une des dernières séances des membres du conseil ont fait remarquer que certains propriétaires n'observent nullement les prescriptions portées au sujet des bâtisses. Ces remarques sont justes et ordre est donné de mettre ces propriétaires en demeure de se conformer strictement aux règlements établis, sinon nous ne pourront pas être habités.

ÉCOLE MOYENNE DE L'ÉTAT. — INSTALLATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES. — Le Collège propose au Conseil de voter un subside de 260 francs pour l'achat d'instruments nécessaires à l'enseignement des sciences naturelles à l'Ecole moyenne de l'Etat.

M. Vandermensbrugghe. — Quel est le chiffre des élèves fréquentant cette école?

M. le Bourgmestre. — Une cinquantaine. Le chiffre a encore diminué cette année.

M. Vandermensbrugghe. — Je déclare voter contre le crédit demandé.

Le crédit est adopté à la majorité des voix.

DEMANDE D'ESTER EN JUSTICE. — Pour des motifs spéciaux, M. le Bourgmestre propose le renvoi de ce point à la séance secrète. Adopté.

ROUTE COMMUNALE DE COURTRAI-LEDEGHEM. — PROJET DE BUDGET POUR 1898. — D'après le budget, la part à supporter par la Ville pour l'entretien de cette route pendant l'année 1897 est de 52 fr. 52. Pour 1898, le projet de budget porte pour travaux de réfection et d'administration de la route une somme de 5.504 fr. 90. Cette somme est à répartir entre les diverses communes.

HALLE A LA GRAINE. — Le Collège demande l'introduction de ce point à l'ordre du jour, vu l'urgence. Approuvé. Il s'agit de quelques changements aux clauses du contrat, de construction et d'exploitation de la Halle à la criée. Ce sont des changements de forme introduits sur les instances de la députation permanente. Approuvé.

DEMISSION ET NOMINATION D'AGENT DE POLICE. — Démission honorable de ses fonctions d'agent de police est donnée au sieur Alphonse De Jaegbere. La séance publique est levée à sept heures, le Conseil se constitue immédiatement à huis-clos pour traiter les points réservés.


N'ACHETEZ PAS DE COFFRES-FORTS sans voir les nouveaux modèles de *Fichet de Paris*, 13, rue Nationale, LILLE. 32425

**Plus d'appétit.** — Villedieu (Doubs), le 13 mars 1897. J'étais atteinte de douleurs d'estomac, j'étais souvent sans appétit. Depuis que je fais usage des Pilules Suisses ces douleurs ont commencé à disparaître et l'appétit est tout à fait revenu. Mme Joséphine COUSIN (Sig. lég.) 45582d A M. Hertzog, pharm. 28, rue de Grammont, Paris.


## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le samedi 11 juin 1898, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Wilfeland WIBAUX-MOTTE, ancien industriel, membre fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Roubaix, veuf de Dame Stéphanie MOTTE, décédé à Roubaix, le 13 juin 1896, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## NORD

**Incendie à Camphin-en-Carembault.** — Un incendie est venu de nouveau jeter lundi la consternation dans cette paisible commune.

Cette fois, c'est encore au hameau du Riez, petit pâté de sept ou huit maisons, que le sinistre a éclaté.

L'immeuble incendié appartient à M. Sion, connu dans le village sous le sobriquet de « le fleuriste. »

On croit que le feu a commencé par la grange, couverte en chaume, et de là aura gagné les étables qui sont contiguës.

Les pompiers de la commune, aidés de ceux de Phalempin, s'empressèrent de faire la part du feu et réussirent ainsi à préserver le corps de logis.

L'incendie, qui a éclaté vers trois heures de l'après-midi, était circonscrit entièrement vers quatre heures et demie.

Les dégâts, qui ne sont qu'en partie assurés, sont assez considérables.

Quant à la cause du sinistre elle est inconnue.

**Un enfant tué par un cheval au Cateau.** — Ces jours derniers, le jeune Aimé Bertrand, âgé de 10 ans, se trouvait sur le trottoir de la rue du Maréchal-Mortier, au Cateau, lorsque M. J.-B. Godelier, âgé de 24 ans, cultivateur, demeurant à Saint-Bénin, passa dans cette rue, monté sur un cheval qui marchait au pas. Bertrand eut la mauvaise inspiration de s'approcher de l'animal et de lui tirer la queue. Celui-ci, surpris, lui envoya un coup de pied qui l'atteignit dans le ventre et le renversa.

Des personnes témoins de cet accident relevèrent l'enfant qui se plaignait de douleurs internes et le transportèrent au domicile de ses parents, rue Genty, 44, où il reçut les soins de MM. les docteurs Catté et Vieuble, mais tous les soins furent inutiles, car